

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 047/2019

OBJET : Finances : Attribution d'une subvention au Comité Départemental

L'an deux mille dix-neuf, le 29 du mois d'avril à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2019.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Christine DECORDER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Marc LEROY/Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI / Véronique PINAI**PROCURATIONS** : Jérémy GIBELLIN à Cathy DINI / Gracienne DODAIN à Sophie ESPOSITO/ Taoufik FATFOUTA à Robert NARDELLI/ Sonia CHAKROUNI à Romain BIANCHI/ Jean-Luc CAMBRA à Charles BEVACQUA / Delphine BOLLARO à Marc LEROY/**ABSENTS** : Guy GRANIER/ Mélanie MORINI / Anne BORSELI-CALCAGNO /Régine RODRIGUEZ/ Jean-Yves LESSATINI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Maire précise

Considérant la demande réalisée par courrier par Monsieur le Président, Philippe LIBDRI, en janvier 2019,**Considérant** l'intérêt de soutenir le Comité Départemental des Œuvres Sociales dans son action au profit des agents des communes en difficulté,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Conformément aux textes en vigueur,

Il est décidé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 200euros au CDOS au titre de l'année 2019.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents	: 16
Votants	: 22
Absents	: 05
Contre	: 00
Abstentions	: 00
Pour	: 00

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 30/04/2019
et publication en mairie le : 02/05/2019